



# Le Quotidien

Statistique Canada

**Le mercredi 17 novembre 1999**  
Pour être diffusé à 8 h 30

---

## PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

---

Il n'y a pas de principaux communiqués aujourd'hui.

---

## AUTRES COMMUNIQUÉS

---

Conduite avec facultés affaiblies, 1998	2
Chargements ferroviaires, période de dix jours se terminant le 31 octobre 1999	3

---

<b>NOUVELLES PARUTIONS</b>	<b>4</b>
----------------------------	----------

---



## AUTRES COMMUNIQUÉS

### Conduite avec facultés affaiblies

1998

Le taux des personnes mises en accusation de conduite avec facultés affaiblies a régressé de 3,6 % en 1998. Il s'agit de la quinzième baisse annuelle consécutive. Alors que la plupart des indicateurs révèlent un véritable recul de ce type d'infraction, une partie du repli des mises en accusation peut être attribuable à l'utilisation accrue par la police des retraits immédiats des permis de conduire.

L'année dernière, la police a porté des accusations de conduite avec facultés affaiblies contre 70 587 personnes, moins de la moitié du nombre de conducteurs accusés au début des années 1980. Après avoir atteint un sommet en 1981, le taux des accusations pour ce type d'infraction a régressé de 65 %.

D'autres données confirment la baisse générale de ce type d'infraction. Par exemple, 103 personnes ont été accusées de conduite avec facultés affaiblies causant la mort en 1998, le niveau le plus bas enregistré depuis une décennie. En outre, 886 conducteurs ont été inculpés de conduite avec facultés affaiblies causant des lésions corporelles, un recul de 27,6 % depuis 1989. Il s'est également produit une chute depuis le début des années 1990 de la proportion de conducteurs en état d'ébriété qui ont subi des blessures mortelles.

En raison du vieillissement de la population, on compte aussi proportionnellement moins de conducteurs dans les catégories d'âge les plus à risque de conduire sous l'influence de l'alcool. Parmi d'autres facteurs qui contribuent à la baisse de ce type d'infraction figurent des peines plus sévères en cas de condamnation qui ont un effet de dissuasion, une diminution de la consommation d'alcool chez les Canadiens et le recours accru à des conducteurs désignés.

À part de faibles augmentations en Nouvelle-Écosse et au Manitoba, toutes les provinces et les territoires ont suivi la tendance nationale à la baisse quant aux mises en accusation de conduite avec facultés affaiblies en 1998. Le Yukon a déclaré le taux le plus élevé (1 148 personnes accusées pour 100 000 habitants âgés de 16 ans et plus). Pour la dixième année consécutive, la Saskatchewan a affiché le taux provincial le plus élevé (683), même en dépit d'un recul de 6,7 % en 1998. Terre-Neuve avait le taux le plus faible (218) pour la troisième année de suite.

### Personnes accusées de conduite avec facultés

affaiblies

1998

	Nombre	Taux <sup>1</sup>	1997 à 1998 var. en %
<b>Canada</b>	<b>70 587</b>	<b>295</b>	<b>-3,6</b>
Terre-Neuve	947	218	-0,5
Île-du-Prince-Édouard	397	375	-18,9
Nouvelle-Écosse	2 284	307	1,5
Nouveau-Brunswick	2 293	381	-8,1
Québec	17 341	295	-2,4
Ontario	20 123	224	-2,6
Manitoba	3 417	389	0,6
Saskatchewan	5 333	683	-6,7
Alberta	9 807	439	-8,4
Colombie-Britannique	8 020	251	-1,6
Yukon	276	1148	-3,8
Territoires du Nord-Ouest (incluant le Nunavut)	349	776	-7,6

<sup>1</sup> Les taux sont calculés sur une base de 100 000 habitants de 16 ans et plus.

Parmi les neuf plus grandes régions métropolitaines de recensement (RMR), Edmonton a affiché le taux le plus élevé (374) pour la troisième année consécutive, même si ce taux est en baisse de 8,0 % par rapport à 1997. Toronto a déclaré le taux le plus faible (126). Depuis 1996, Winnipeg a été la seule grande RMR à enregistrer une augmentation considérable du nombre de mises en accusation pour conduite avec facultés affaiblies. Selon la police de Winnipeg, cette hausse est directement attribuable à des fonds supplémentaires affectés par les secteurs public et privé spécifiquement pour le dépôt d'accusations dans les cas de conduite avec facultés affaiblies.

Selon les données d'un échantillon de 169 services de police, le groupe des 19 à 24 ans avait le taux le plus élevé de conduite avec facultés affaiblies en 1998. Les taux régresaient graduellement à partir de l'âge de 20 ans, l'âge le plus vulnérable, jusqu'au début de la trentaine. On a enregistré un deuxième sommet, moins élevé toutefois, chez les personnes âgées de 33 à 37 ans.

Les données des tribunaux de sept provinces et des territoires indiquent que les causes de conduite avec facultés affaiblies ont représenté 15 % de toutes les causes entendues par les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes pendant l'exercice 1997-1998. Plus des trois quarts (77 %) de ces causes ont abouti à une condamnation. La proportion de causes ayant donné lieu à une condamnation a régressé au cours

des dernières années, alors que les acquittements ont augmenté. Parmi ceux qui ont été reconnus coupables de conduite avec facultés affaiblies en 1997-1998, 19 % se sont vu imposer une peine d'incarcération, comparativement à 22 % trois ans auparavant.

La publication *Juristat: La conduite avec facultés affaiblies au Canada, 1998, vol. 19, n° 11* (85-002-XPF, 10 \$ / 93 \$; 85-002-XIF, 8 \$ / 70 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services d'information à la clientèle au (613) 951-9023 ou composez sans frais le 1 800 387-2231, Centre canadien de la statistique juridique. ■

### Chargements ferroviaires

Période de dix jours se terminant le 31 octobre 1999

La quantité de marchandises transportées en wagons complets (à l'exclusion du trafic intermodal) pendant la

période de dix jours se terminant le 31 octobre 1999 a augmenté de 0,1 % par rapport à la même période de l'année dernière, pour atteindre 6,7 millions de tonnes métriques. Le nombre de wagons chargés a diminué de 1,0 %.

Les 615 000 tonnes métriques, dont le transport a été assuré par mode intermodal, ont été en hausse de 8,2 % par rapport à la même période en 1998. Le total cumulatif de l'année révèle une augmentation de 13,7 %.

L'ensemble du trafic a augmenté de 0,8 % pendant la période de référence. Le total cumulatif de l'année a atteint 212,6 millions de tonnes, en baisse de 0,9 % par rapport à l'année précédente.

Toutes les données cumulatives ont été révisées.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Robert Larocque au (613) 951-2486 ([laroque@statcan.ca](mailto:laroque@statcan.ca)), Division des transports. Télécopieur: (613) 951-0009. ■

---

## NOUVELLES PARUTIONS

---

**Production et livraisons de tuyaux et tubes en acier**, septembre 1999  
**Numéro au catalogue: 41-011-XIB**  
(Canada: 5\$/47\$).

**Indices des prix de l'industrie**, septembre 1999  
**Numéro au catalogue: 62-011-XPB**  
(Canada: 22\$/217\$; à l'extérieur du Canada: 22\$US/217\$US).

**Touriscope, voyages internationaux**, vol. 15, n° 9  
**Numéro au catalogue: 66-001-PPB**  
(Canada: 8\$/73\$; à l'extérieur du Canada: 8\$US/73\$US).

**Juristat: La conduite avec facultés affaiblies au Canada 1998**, vol. 19, n° 11  
**Numéro au catalogue: 85-002-XIF**  
(Canada: 8\$/70\$).

**Juristat: La conduite avec facultés affaiblies au Canada**, vol. 19, n° 11  
**Numéro au catalogue: 85-002-XPB**  
(Canada: 10\$/93\$; à l'extérieur du Canada: 10\$US/93\$US).

### Les prix n'incluent pas les taxes de vente.

Les numéros au catalogue se terminant par: -XIB ou -XIF représentent la version électronique en vente sur Internet, -XMB ou -XMF la version microfiche et -XPB ou -XPF, la version papier.

---

### Pour commander les publications

---

Simplifiez vos recherches en feuilletant le *Catalogue de Statistique Canada* (11-204-XPB, Canada 16\$; à l'extérieur du Canada: 16\$US). L'index des mots-clés vous aidera à trouver des données statistiques sur l'activité économique et sociale.

**Pour commander les publications par téléphone:**

Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou de MasterCard.

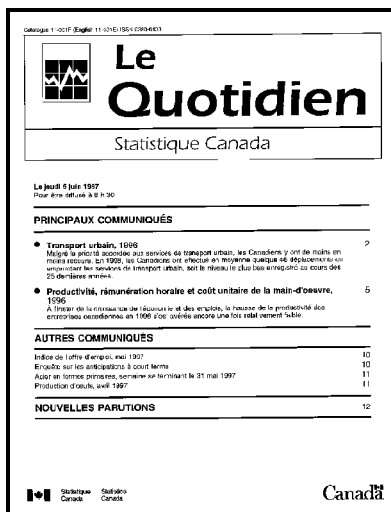
Au Canada et aux États-Unis, composez:	<b>1 800 267-6677</b>
Pour les autres pays, composez:	<b>1 613 951-7277</b>
Pour envoyer votre commande par télécopieur:	<b>1 877 287-4369</b>
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte:	<b>1 800 700-1033</b>

**Pour commander par la poste, écrivez à:** Gestion de la circulation, Division des opérations et de l'intégration, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

**Pour commander par Internet:** écrivez à [order@statcan.ca](mailto:order@statcan.ca) ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada ([www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)), sous les rubriques *Produits et services*, *Publications téléchargeables*.

**Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.**

---



**Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada**

Numéro au catalogue 11-001F.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10<sup>e</sup> étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à [lstproc@statcan.ca](mailto:lstproc@statcan.ca). Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez: subscribe quotidien prénom et nom.

Rédactrice: Julie Bélanger (613) 951-1187, [belajul@statcan.ca](mailto:belajul@statcan.ca)

Chef de la Diffusion officielle: Chantal Prévost (613) 951-1088, [prevcha@statcan.ca](mailto:prevcha@statcan.ca)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 1999. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001F au catalogue, date et numéros de page.